

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU MARDI 25/04/2017

Présents

Les enseignantes : Mmes Piroux (Directrice), Vieugué, Murguet

ATSEM : Virginie Derriennic

Représentants de la Mairie : M. Marchand, Mme Lavieille

Représentants des parents d'élèves : Mme Hellard, M. Geaiffrai

1. PRESENTATIONS

2. RELECTURE PRECEDENT CONSEIL D'ÉCOLE 04/11/2016

3. SERVICE CANTINE-GARDERIE

70 enfants déjeunent à la cantine répartis en deux services : les PS et MS mangent au premier service et les GS ainsi que quelques MS au second service.

Concernant la garderie, 20-25 enfants s'y rendent en moyenne tous les jours avec un pic maximum de 30 enfants le matin et de 27 enfants le soir.

Le personnel rappelle que la garderie **ouvre à 7h30 et ferme à 18h30 précise**. Il est demandé aux parents de bien respecter ces horaires. Comme Sonia est seule à partir de 17h, il ne sera plus possible pour les enfants de prendre le gouter à l'extérieur.

4. EFFECTIFS

	PS	MS	GS	Total
Effectifs 2016-2017	27	25	32	84
Effectifs prévisionnels 2017-2018	21 inscrits à l'école*	23	25	69

* 29 inscriptions en Mairie

Une quatrième classe serait ouverte en maternelle à la rentrée. La répartition n'est pas encore réalisée, elle dépend du nombre de PS inscrits définitivement. Si la 4^{ème} classe s'ouvre, elle ira dans les locaux de l'école élémentaire. Il faudra donc prévoir l'aménagement des locaux et la répartition des ATSEM.

Les horaires de l'école maternelle resteront inchangés pour **l'année 2017/2018** à savoir :

8h50 : accueil dans les classes lundi, mardi, jeudi, vendredi

8h35 : accueil dans les classes le mercredi

13h35-13h45 : retour des enfants externes

16h : départ des enfants après la classe

16h30 : départ des enfants après les TAP/APC

5. BILAN DES INTERVENTIONS

- L'alerte à incendie a eu lieu le 26 janvier 2016. Les enfants sont regroupés dans la cour lors de l'exercice qui s'est bien déroulé. Pour le deuxième exercice, seules les enseignantes seront au courant et pour le troisième, l'alerte sera déclenchée par la directrice sans que le reste de l'équipe ne soit averti.
- Une formation PSC1 (prévention et secours civiques de niveau 1) aura lieu pour les directeurs/directrices courant mai.
- Une infirmière de la PMI doit passer pour effectuer la visite médicale des MS mais à ce jour aucune autre information concernant la date n'a été communiquée par la PMI.
- Les APC (activités pédagogiques complémentaires) ont débuté depuis janvier. Elles sont réalisées par les trois enseignantes, trois soirs par semaine avec 3 groupes de 4 enfants.
- Mme Murguet réalise en PS un questionnaire de langage (OLC3 – observation du langage et du comportement à 3 ans).

6. COMPTES COOPERATIVES

Le solde est de 4887, 05 euros.

- Les photographies scolaires ont rapporté 628 euros (contre 614 euros en 2016) en raison des photographies des fratries réalisées cette année à l'école maternelle.
- Les dons au marché de Noël se sont élevés à 280 euros (à peu près équivalents à ceux de l'an passé)

La coopérative prévoit **plusieurs achats** :

- les livres pour le goûter de Noël 2017 : Mme Murguet effectue ses achats en mars avec l'association Lire pour partir
- spectacle de printemps (395 euros)
- spectacle de fin d'année au festival du cirque (1100 euros de bus et 1268 euros d'entrées). Une participation sera en outre demandée aux parents pour financer la sortie.

7. CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

- 1) **Mardi 29 novembre**: le périscolaire de Pacy-sur-Eure a présenté un spectacle de Noël à la salle du Général Leclerc à Pacy-sur-Eure. LES PS et MS y ont été conviés gratuitement et ont pris le bus pour s'y rendre.
- 2) **Vendredi 9 décembre : Marché de Noël** à 18 h avec vin chaud offert et mets salés ou sucrés faits par les parents. Les travaux des enfants ont été exposés. Bonne participation des parents.
- 3) **jeudi 15 décembre**: goûter de Noël et distribution de cadeaux aux enfants offerts par l'école. Merci aux parents qui ont réalisé les brochettes de fruits.
- 4) **Vendredi 16 décembre : Spectacle de Noël** Jean-Yves MELLIER Magicien coût de 350€, financé par la mairie et la coopérative
- 5) **Vendredi 16 décembre : arbre de Noël** du comité des fêtes avec chants des enfants de l'école maternelle et élémentaire à 18h sur la place du marché. Les conditions d'accueil des enfants ainsi que la sonorisation et l'éclairage ont été nettement améliorées. L'expérience sera donc renouvelée l'année prochaine en utilisant une bande son pour que les enfants osent davantage chanter. Lors du prochain arbre de Noël, les élèves de l'élémentaire devront attendre que les enfants de maternelle soient récupérés par leurs parents pour éviter l'engorgement.
- 6) **Depuis le 3 janvier 2017 : les inscriptions** sont ouvertes à l'école maternelle. Il est rappelé qu'il faut passer en mairie avant de prendre rendez-vous à l'école.
- 7) **Jeudi 12 janvier : galette des rois** pour les enfants offerte par la Mairie
- 8) **28 février : mardi gras** avec les enfants et l'équipe enseignante de l'élémentaire. Défilé dans les rues et goûter partagé à l'école. Merci aux parents pour la réalisation des crêpes et à la mairie pour la sécurisation du parcours et les voitures-balais.
- 9) **15 mars : spectacle de printemps** financé par la coopérative autour de l'histoire du jazz à la Nouvelle-Orléans par Etienne Sibille. Plusieurs instruments ont été présentés aux enfants lors de ce spectacle.
- 10) **Lundi 29 mai et mardi 30 mai : défi maths**, 300 élèves de la MS à la 6^{ème} se rendront à la salle des fêtes de Ménilles. Les MS y participeront le mardi matin. Merci à la mairie pour le prêt de la salle.
- 11) **Vendredi 16 juin : sortie de fin d'année au Vaudreuil pour le festival du cirque**. Des ateliers auront lieu le matin et un spectacle l'après-midi.
- 12) **Vendredi 9 juin et lundi 19 juin : Réunion pour les parents des futurs PS** de 15h30 à 16h30
- 13) **Mardi 20 juin à 16h30**: exposition des travaux et spectacle des TAP.
- 14) **Samedi 24 juin : kermesse et exposition de travaux**. Lors de cette journée, l'aide des parents sera sollicitée et indispensable pour monter les stands le matin, les tenir l'après-midi (2 parents par stand) et les démonter en fin de journée. Les bénéficiaires de la kermesse sont au profit de la coopérative scolaire et donc pour les enfants. Une tombola sera organisée. **Nous avons besoin des parents pour demander des lots auprès des commerçants ou de leurs entreprises**. Un courrier est disponible sur simple demande à la directrice.
- 15) **Lundi 26 janvier à 18h : présentation des danses des PS**

8. MATERIEL – TRAVAUX

Merci à la Mairie pour :

- Le volet du bureau électrifié
- Le volet de la salle violette qui a été modifié pour qu'il soit possible de le fermer de l'intérieur (dans le cadre du PPMS)

Travaux demandés :

- désherber les carrés médiévaux
- nettoyer et appliquer de lasure sur la cabane en bois qui sert de préau (indispensable par temps de pluie)
- réparer les bardeaux shingles sur la cabane (plusieurs agrafes s'enlèvent)
- repeindre le crayon rose fluo devant l'entrée de l'école
- changer les luminaires du dortoir, de la classe des PS (néons), de la porte d'entrée (du côté des chaussons) et dans le couloir.
- refixer le radiateur en salle de motricité
- vérifier la porte d'entrée côté chaussons qui est très difficile à ouvrir
- repeindre les lignes blanches et les flèches dans la cour
- désinfection du bac à sable
- remettre la pendule à l'heure
- couper l'herbe se trouvant à côté du bassin de rétention d'eau
- changer le bouton thermostatique de la salle des MS
- deux tapis de la salle de motricité sont très abimés. Il est demandé à la mairie s'il est possible d'en racheter de nouveaux
- Installer un relai afin que si l'alarme à incendie de l'élémentaire se déclenche, celle de la maternelle puisse l'être également
- prévoir une formation tous les ans pour revoir le fonctionnement des barrières pompier devant l'école
- la jupe du trampoline étant abimée, il est demandé si un parent couturier ou cordonnier serait en mesure de la réparer.

9. SUBVENTIONS MAIRIE 2017/2018

- Fournitures scolaires : 3642 euros pour 87 enfants soit 41,85 euros par élève
- Voyage de fin d'année : 677 euros
- Spectacle de Noël : 269,20 euros
- Goûter de Noël : 410,40 euros
- Galette des rois : 92,50 euros

10. REMARQUES, INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- M. Marchand est intervenu sur la sécurisation de l'école suite au PPMS. La mairie a monté un dossier afin de changer et faire remonter les grillages qui entourent l'école à une hauteur de 2 mètres et d'équiper les écoles maternelle et élémentaire de visiophones afin de contrôler les entrées. La mairie prévoit également de couper les cerisiers devant dangereux pour les enfants. Ils seraient remplacés par des arbustes de type Liquidambar. De plus, un nouveau portail sera installé à l'école maternelle. Le coût de ces équipements est très élevé (plus de 42 000 euros), la mairie espère profiter d'une prise en charge partielle par l'Etat (prise en charge indispensable pour la réalisation du projet)

Prochain conseil d'école

Jeudi 8 juin à 18H

La secrétaire
Mme HELLARD

La directrice
Mme PIROUX